



# **BUDGET PRIMITIF**

**De l'exercice 2016**

**2015 DEVE 164 DFA**

## **BUDGET ANNEXE**

### **DU FOSSOYAGE**

**PROJET DE DELIBERATION ET  
DOCUMENT BUDGETAIRE**



# **BUDGET PRIMITIF**

**De l'exercice 2016**

**2015 DEVE 164 DFA**

## **BUDGET ANNEXE**

### **DU FOSSOYAGE**

#### **PROJET DE DELIBERATION**

**SECTIONS D'EXPLOITATION ET D'INVESTISSEMENT**

**2015 DEVE 164 DFA** Budget annexe du fossoyage - Budget primitif 2016**PROJET DE DELIBERATION****EXPOSE DES MOTIFS**

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de soumettre à votre examen le budget primitif annexe du service extérieur des pompes funèbres limité au service de fossoyage des cimetières parisiens pour l'exercice 2016.

Les recettes et les dépenses de ce service font l'objet d'un budget annexe et d'un établissement de comptes suivant la nomenclature M4, applicable aux services publics à caractère industriel et commercial (SPIC) gérés par les collectivités territoriales.

Ce budget ainsi que les comptes qui lui sont liés sont annexés respectivement aux budgets et aux comptes de la Ville de Paris.

Au sein de la section d'exploitation, les dépenses concernent essentiellement :

- les charges de personnel (83 % du volume des dépenses globales) ;
- les dépenses courantes telles que les combustibles, l'eau, l'électricité, les produits d'entretien et les petits équipements (12 % du volume des dépenses globales) ;
- les opérations d'ordre (5 % du volume des dépenses globales).

Les recettes sont issues de deux types de ressources :

- les ressources à caractère concurrentiel émanant des prestations effectuées pour le compte des opérateurs de pompes funèbres et des particuliers (22 % des recettes globales) ;
- les ressources dites « à caractère domanial » correspondant à la rémunération des prestations effectuées par les équipes de fossoyage pour le compte de la Ville (78 % des recettes globales).

Au sein de la section d'investissement, les dépenses concernent l'investissement récurrent du service du fossoyage et sont alimentées en recettes exclusivement par des opérations d'ordre.

Le projet de budget 2016 s'établit à 4.340.000 euros en dépenses et en recettes, stable par rapport au budget primitif 2015.

## **1. SECTION D'EXPLOITATION**

Avec un montant de 4.145.000 euros, la section d'exploitation représente l'essentiel du budget primitif 2016 (96 %).

### **A. Dépenses**

Le chapitre 011 « charges à caractère général » est proposé à 498.000 euros, stable par rapport au budget primitif 2015, L'actualisation des coûts sera compensée par une baisse du volume des commandes.

Le chapitre 012 « charges de personnel et frais assimilés » s'élève à 3.436.000 euros soit la reconduction du budget primitif 2015. L'effet glissement, vieillissement, technicité (GVT) est intégré dans cette estimation.

Les autres chapitres hors dépenses d'ordre sont maintenus à un total de 16.000 euros afin de permettre notamment, s'il survient en cours d'exercice, le paiement de charges exceptionnelles et de dépenses imprévues.

Les dépenses d'ordre se portent à 195.000 euros, dont 145.000 euros de dotation aux amortissements et 50.000 euros d'autofinancement.

### **B. Recettes**

La vente de prestations à titre concurrentiel (qui comprend notamment des prestations de creusement, d'inhumation et d'exhumation) est prévue à hauteur de 910.000 euros. Une actualisation à la baisse de 24% avait été effectuée lors du vote du BP 2015 afin de tenir compte de l'exécution des exercices précédents.

Les autres recettes sont reconduites à hauteur du budget primitif 2015 soit 3.147.000 euros en chapitre 70 pour la vente de prestations domaniales (notamment des prestations d'exhumation administrative et des démolitions de monuments funéraires) et 3.000 euros pour les autres produits de gestion courante.

En outre, les recettes d'exploitation sont abondées par une recette d'ordre de 85.000 euros liée à l'amortissement de la subvention exceptionnelle versée en 2013 pour le programme d'acquisition d'excavatrices. Ces écritures d'ordre sont neutres budgétairement.

## **2. SECTION D'INVESTISSEMENT**

La section d'investissement est présentée en équilibre à 195.000 euros et reconduite par rapport au BP 2015.

### **A. Dépenses**

Les dépenses d'équipement hors opérations d'ordre représentent 110.000 euros. Elles intègrent notamment le matériel et l'outillage mécaniques utilisés par les fossoyeurs dans le cadre de leur activité, ainsi que de l'équipement en mobilier et en petit électroménager des locaux de personnel, lesquels doivent répondre aux normes d'hygiène et de sécurité.

Le programme pluriannuel d'acquisition d'excavatrices a été stoppé en 2014 en raison de difficultés rencontrées avec les derniers modèles acquis, dont l'usage sur les terrains accidentés des cimetières parisiens n'est pas totalement adapté. Le solde de la subvention versée en 2013 sera donc restitué au budget général. L'inscription budgétaire sera proposée au BS 2016, puisque celle-ci n'est possible qu'après la constatation des reports de l'exercice 2015.

En l'attente, est inscrite une dépense d'ordre de 85.000 euros correspondant à l'amortissement de la subvention pour le programme d'acquisition d'excavatrices mentionné *supra*.

## B. Recettes

Les recettes sont uniquement constituées d'opérations d'ordre dont 145.000 euros de dotation aux amortissements et 50.000 euros de virement de la section d'exploitation. Elles trouvent leur symétrie en dépenses de fonctionnement.

Je vous prie, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir délibérer du budget annexe primitif du fossoyage pour l'exercice 2016 tel qu'il résulte du présent projet de délibération.

La Maire de Paris

**2015 DEVE 164 DFA Budget annexe du Fossoyage – Budget primitif 2016**

Le Conseil de Paris,  
siégeant en formation de Conseil Municipal

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n°94-504 du 22 juin 1994 portant dispositions budgétaires et comptables relatives aux collectivités locales ;

Vu l'arrêté du 17 décembre 2007 relatif à la réforme de l'instruction budgétaire et comptable M4 applicable aux services publics locaux industriels et commerciaux du secteur local ;

Vu le projet de délibération en date du \_\_\_\_\_ par lequel Madame la Maire de Paris lui soumet le projet de budget primitif du service de fossoyage pour l'année 2016 ;

Sur le rapport présenté par Mme Pénélope KOMITÈS au nom de la 3<sup>ème</sup> Commission et par M. Julien BARGETON au nom de la 1<sup>ère</sup> Commission ;

Délibère :

Article 1 : Le budget primitif annexe pour l'exercice 2016 du service extérieur des pompes funèbres limité au service de fossoyage est arrêté à la somme de 4.145.000 euros en équilibre pour la section d'exploitation et 195.000 euros en équilibre pour la section d'investissement, conformément aux états annexés à la présente délibération.

Article 2: Madame la Maire de Paris est autorisée à procéder, à l'intérieur d'un même chapitre, aux virements de crédits rendus nécessaires par l'insuffisance de certaines dotations constatée au cours de l'exécution du budget.



# **BUDGET PRIMITIF**

**De l'exercice 2016**

**2014 DEVE 164 DFA**

## **BUDGET ANNEXE**

### **DU FOSSOYAGE**

#### **DOCUMENT BUDGETAIRE**

**SECTIONS D'EXPLOITATION ET D'INVESTISSEMENT**

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**VILLE DE PARIS**

NUMERO DE SIRET / 21750001600019

POSTE COMPTABLE : Direction Régionale des Finances publiques d'Île de France et du Département de Paris

**M4**

**BUDGET PRIMITIF**

Voté par nature

**BUDGET ANNEXE DU FOSSOYAGE**

EXERCICE 2016



## SOMMAIRE

Pages			
	<b>I. Informations générales</b>		
5	Modalités de vote du budget		
	<b>II. Présentation générale du budget</b>		
6	A1 - Vue d'ensemble - Sections		
7	A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres		
8	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
9	B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
10	B2 - Balance générale du budget - Recettes		
	<b>III. Vote du budget</b>		
11	A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses		
13	A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes		
14	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
15	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
16	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	<b>III - Annexes</b>		
	<b>A - Eléments du bilan</b>		
	A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		x
	A1.2 - État de la dette - Répartition par nature de dette		x
	A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par type de taux		x
	A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours		x
	A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		x
	A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement		x
	A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N		x
	A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes		x
17	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	x	
	A3.1 - État des provisions et des dépréciations		x
	A3.2 - Étalement des provisions		x
18	A4.1 - Équilibre des opérations financières - Dépenses	x	
19	A4.2 - Équilibre des opérations financières - Recettes	x	
	A5.1.1 Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)		x
	A5.1.2 Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)		x
	A5.2.1 Etat de ventilation des dép et rec des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)		x
	A5.2.2 Etat de ventilation des dép et rec des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)		x
	A6 - État des charges transférées		x
	A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers		x
	<b>B - Engagements hors bilan</b>		
	B1.1 - État des emprunts garantis par la régie		x
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt		x
	B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		x
	B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail		x
	B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé		x
	B1.6 - Etat des autres engagements donnés		x
	B1.7 - Etat des engagements reçus		x
20	B2.1 - État des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	x	
	B2.2 - État des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		x
	<b>C - Autres éléments d'information</b>		
21	C1.1 - État du personnel	x	
	C1.2 - Etat de personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie		x
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)		x
	C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)		x
	<b>D - Arrêté et signatures</b>		
23	D - Arrêté et signatures	x	

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L 5211-36 du CGCT, art. L 5711-1 du CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personne morale.

<b>BUDGET ANNEXE DU FOSSOYAGE</b>	<b>BUDGET PRIMITIF</b>
<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	

- I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- \* au niveau (1) **du chapitre** pour la section de fonctionnement ;
  - \* au niveau (1) **du chapitre** pour la section d'investissement ;
  - \***sans** les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B3 (2).

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :  
*Etat Néant .*

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opérations d'équipement".

- III - Les provisions sont (2) :
- \* **semi-budgétaires** (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement) ;

IV - La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (4)

Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

- V - Le présent budget a été voté (5) :
- \* **avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.**

(1) à compléter par "du chapitre" ou "de l'article"

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaire (pas d'inscription en recette de la section d'investissement)
- budgétaire « délibération n° .... du.....)

(4) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- Sans reprise des résultats de l'exercice N-1
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif.
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1

BUDGET ANNEXE DU FOSSOYAGE		BUDGET PRIMITIF	
II -PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
VUE D'ENSEMBLE			A1

### EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
VOTE	CREDITS D'EXPLOITATION VOTÉS AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	4 145 000,00 €	4 145 000,00 €
+		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	- €	- €
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTÉ (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		4 145 000,00 €	4 145 000,00 €

### INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTÉS AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)	195 000,00 €	195 000,00 €
+		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	- €	- €
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (2)	- €	- €
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		195 000,00 €	195 000,00 €

### TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)		4 340 000,00 €	4 340 000,00 €
---------------------	--	----------------	----------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section D'EXPLOITATION, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit de recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent."

(3) Total de la section D'EXPLOITATION = RAR + résultat reporté + crédits D'EXPLOITATION votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section D'EXPLOITATION + Total de la section d'investissement"

BUDGET ANNEXE DU FOSSOYAGE					BUDGET PRIMITIF	
II -PRESENTATION GENERALE DU BUDGET						II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES						A2

### DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap	Libellé	Pour mémoire Budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (IV=I+II+III)
011	Charges à caractère général	498 000,00 €	- €	498 000,00 €	498 000,00 €	498 000,00 €
012	Charges de personnels et frais assimilés	3 436 000,00 €	- €	3 436 000,00 €	3 436 000,00 €	3 436 000,00 €
014	Atténuations de produits	- €	- €	- €	- €	- €
65	Autres charges de gestion courante	1 500,00 €	- €	1 500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>3 935 500,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>3 935 500,00 €</b>	<b>3 935 500,00 €</b>	<b>3 935 500,00 €</b>
66	Charges financières	- €	- €	- €	- €	- €
67	Charges exceptionnelles	2 000,00 €	- €	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions (4)	- €	- €	- €	- €	- €
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	- €	- €	- €	- €	- €
022	Dépenses imprévues	12 500,00 €	- €	12 500,00 €	12 500,00 €	12 500,00 €
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>		<b>3 950 000,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>3 950 000,00 €</b>	<b>3 950 000,00 €</b>	<b>3 950 000,00 €</b>
023	Virement à la section d'investissement (6)	50 000,00 €	- €	50 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (6)	145 000,00 €	- €	145 000,00 €	145 000,00 €	145 000,00 €
043	Opé. Ordre intérieur de la section (6)	- €	- €	- €	- €	- €
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		<b>195 000,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>195 000,00 €</b>	<b>195 000,00 €</b>	<b>195 000,00 €</b>
<b>TOTAL</b>		<b>4 145 000,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>4 145 000,00 €</b>	<b>4 145 000,00 €</b>	<b>4 145 000,00 €</b>

+	
D 002 RÉSULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)	
=	
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>4 145 000,00 €</b>

### RECETTES D'EXPLOITATION

Chap	Libellé	Pour mémoire Budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (IV=I+II+III)
013	Atténuations de charges	- €	- €	- €	- €	- €
70	Ventes de produits fabriqués, prestations	4 057 000,00 €	- €	4 057 000,00 €	4 057 000,00 €	4 057 000,00 €
73	Produits issus de la fiscalité (7)	- €	- €	- €	- €	- €
74	Subventions de fonctionnement	- €	- €	- €	- €	- €
75	Autres produits de gestion courante	3 000,00 €	- €	3 000,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>4 060 000,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>4 060 000,00 €</b>	<b>4 060 000,00 €</b>	<b>4 060 000,00 €</b>
76	Produits financiers	- €	- €	- €	- €	- €
77	Produits exceptionnels	- €	- €	- €	- €	- €
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions (4)	- €	- €	- €	- €	- €
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		<b>4 060 000,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>4 060 000,00 €</b>	<b>4 060 000,00 €</b>	<b>4 060 000,00 €</b>
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (6)	85 000,00 €	- €	85 000,00 €	85 000,00 €	85 000,00 €
043	Opé. Ordre intérieur de la section (6)	- €	- €	- €	- €	- €
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>		<b>85 000,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>85 000,00 €</b>	<b>85 000,00 €</b>	<b>85 000,00 €</b>
<b>TOTAL</b>		<b>4 145 000,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>4 145 000,00 €</b>	<b>4 145 000,00 €</b>	<b>4 145 000,00 €</b>

+	
R 002 RÉSULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)	
=	
<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>4 145 000,00 €</b>

Pour information :

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)</b>	110 000,00 €	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements en régie.
---	--------------	--

(1) Cf. I - Modalités de vote.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

## II -PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire Budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + Vote)
20	Immobilisations incorporelles	- €	- €	- €	- €	- €
21	Immobilisations corporelles	110 000,00 €	- €	110 000,00 €	110 000,00 €	110 000,00 €
22	Immobilisations reçues en affectation	- €	- €	- €	- €	- €
23	Immobilisations en cours	- €	- €	- €	- €	- €
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>110 000,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>110 000,00 €</b>	<b>110 000,00 €</b>	<b>110 000,00 €</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	- €	- €	- €	- €	- €
13	Subventions d'investissement	- €	- €	- €	- €	- €
16	Emprunts et dettes assimilées	- €	- €	- €	- €	- €
18	Compte de liaison : affectat. (BA, régie) (5)	- €	- €	- €	- €	- €
26	Participat° et créances rattachées	- €	- €	- €	- €	- €
27	Autres immobilisations financières	- €	- €	- €	- €	- €
020	Dépenses imprévues	- €	- €	- €	- €	- €
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>
45...	Total des opérations pour compte de tiers(6)	- €	- €	- €	- €	- €
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>110 000,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>110 000,00 €</b>	<b>110 000,00 €</b>	<b>110 000,00 €</b>

040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (6)	85 000,00 €	- €	85 000,00 €	85 000,00 €	85 000,00 €
041	Opérations patrimoniales (6)	- €	- €	- €	- €	- €
<b>Total des dépenses d'ordres d'investissement</b>		<b>85 000,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>85 000,00 €</b>	<b>85 000,00 €</b>	<b>85 000,00 €</b>

<b>TOTAL</b>		<b>195 000,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>195 000,00 €</b>	<b>195 000,00 €</b>	<b>195 000,00 €</b>
--------------	--	---------------------	------------	---------------------	---------------------	---------------------

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>		<b>- €</b>
--	--	------------

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>		<b>195 000,00 €</b>
---	--	---------------------

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire Budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + Vote)
13	Subventions d'investissement	- €	- €	- €	- €	- €
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	- €	- €	- €	- €	- €
20	Immobilisations incorporelles	- €	- €	- €	- €	- €
21	Immobilisations corporelles	- €	- €	- €	- €	- €
22	Immobilisations reçues en affectation	- €	- €	- €	- €	- €
23	Immobilisations en cours	- €	- €	- €	- €	- €
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	- €	- €	- €	- €	- €
106	Réserves (10)	- €	- €	- €	- €	- €
165	Dépôts et cautionnements reçus	- €	- €	- €	- €	- €
18	Compte de liaison : affectat. (BA, régie) (5)	- €	- €	- €	- €	- €
26	Participat° et créances rattachées	- €	- €	- €	- €	- €
27	Autres immobilisations financières	- €	- €	- €	- €	- €
<b>Total des recettes financières</b>		<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>
45...	Total des opérations pour compte de tiers(6)	- €	- €	- €	- €	- €
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>

021	Virement de la section d'exploitation (6)	50 000,00 €	- €	50 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (6)	145 000,00 €	- €	145 000,00 €	145 000,00 €	145 000,00 €
041	Opérations patrimoniales (6)	- €	- €	- €	- €	- €
<b>Total des recettes d'ordres d'investissement</b>		<b>195 000,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>195 000,00 €</b>	<b>195 000,00 €</b>	<b>195 000,00 €</b>

<b>TOTAL</b>		<b>195 000,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>195 000,00 €</b>	<b>195 000,00 €</b>	<b>195 000,00 €</b>
--------------	--	---------------------	------------	---------------------	---------------------	---------------------

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>		<b>- €</b>
--	--	------------

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>		<b>195 000,00 €</b>
---	--	---------------------

Pour information :

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>110 000,00 €</b>
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements en régie.

(1) Cf. I - Modalités de vote.

(2) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la prt de la collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir Annexe IV A7)

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

## II -PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

## 1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	498 000,00 €		498 000,00 €
012	Charges de personnels et frais assimilés	3 436 000,00 €		3 436 000,00 €
014	Atténuations de produits	- €		- €
60	<i>Achats et Variations de stocks (3)</i>		- €	- €
65	Autres charges de gestion courante	1 500,00 €		1 500,00 €
66	Charges financières	- €	- €	- €
67	Charges exceptionnelles	2 000,00 €	- €	2 000,00 €
68	Dot. Amortist, dépréciat*, provisions	- €	145 000,00 €	145 000,00 €
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	- €		- €
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		- €	- €
022	Dépenses imprévues	12 500,00 €		12 500,00 €
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		- €	- €
<b>Dépenses d'exploitation - Total</b>		<b>3 950 000,00 €</b>	<b>145 000,00 €</b>	<b>4 095 000,00 €</b>

+

D 002 RÉSULTAT REPORTÉ OU ANTICIPÉ

- €

=

TOTAL DES DÉPENSES D'EXPLOITATION CUMULÉES

4 095 000,00 €

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	- €	- €	- €
13	Subventions d'investissement	- €	85 000,00 €	85 000,00 €
14	<i>Provisions réglementées et amortissements dérogatoires</i>		- €	- €
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		- €	- €
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	- €	- €	- €
18	Compte de liaison : affectat. (BA, régie)	- €	- €	- €
	Total des opérations d'équipement	- €		85 000,00 €
20	Immobilisations incorporelles (6)	- €	- €	- €
21	Immobilisations corporelles (6)	110 000,00 €	- €	110 000,00 €
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	- €	- €	- €
23	Immobilisations en cours (6)	- €	- €	- €
26	Participat° et créances rattachées	- €	- €	- €
27	Autres immobilisations financières	- €	- €	- €
28	Amortissements des immobilisations (reprises)		- €	- €
29	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		- €	- €
39	<i>Dépréciations de stocks et en-cours</i>		- €	- €
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	- €	- €	- €
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices		- €	- €
3...	Stocks		- €	- €
020	Dépenses imprévues	- €		- €
<b>Dépenses d'investissement - Total</b>		<b>110 000,00 €</b>	<b>85 000,00 €</b>	<b>195 000,00 €</b>

+

D 001 SOLDE D'EXÉCUTION NÉGATIF REPORTÉ OU ANTICIPÉ

- €

=

TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULÉES

195 000,00 €

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres "opérations d'équipement".

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir Annexe IV A7).

<b>BUDGET ANNEXE DU FOSSOYAGE</b>	<b>BUDGET PRIMITIF</b>	
<b>II -PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>		<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>		<b>B2</b>

## 2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	- €		- €
60	Achats et Variations de stocks (3)		- €	- €
70	Ventes de produits fabriqués, prestations	4 057 000,00 €		4 057 000,00 €
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		- €	- €
72	Production immobilisée		- €	- €
73	Produits issus de la fiscalité (6)	- €		- €
74	Subventions de fonctionnement	- €		- €
75	Autres produits de gestion courante	3 000,00 €		3 000,00 €
76	Produits financiers	- €	- €	- €
77	Produits exceptionnels	- €	85 000,00 €	85 000,00 €
78	Reprise amort., dépréciat <sup>6</sup> et provisions	- €	- €	- €
79	Transferts de charges		- €	- €
<b>Recettes d'exploitation - Total</b>		<b>4 060 000,00 €</b>	<b>85 000,00 €</b>	<b>4 145 000,00 €</b>

+

<b>R 002 RÉSULTAT REPORTÉ OU ANTICIPÉ</b>	- €
---	-----

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULÉES</b>	<b>4 145 000,00 €</b>
---	-----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	- €	- €	- €
13	Subventions d'investissement	- €	- €	- €
14	Provisions réglementées et amortissements dérogatoires		- €	- €
15	Provisions pour risques et charges (4)		- €	- €
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	- €	- €	- €
18	Compte de liaison : affectat. (BA, régie)(5)	- €	- €	- €
20	Immobilisations incorporelles	- €	- €	- €
21	Immobilisations corporelles	- €	- €	- €
22	Immobilisations reçues en affectation	- €	- €	- €
23	Immobilisations en cours	- €	- €	- €
26	Participat <sup>6</sup> et créances rattachées	- €	- €	- €
27	Autres immobilisations financières	- €	- €	- €
28	Amortissements des immobilisations		145 000,00 €	145 000,00 €
29	Dépréciations des immobilisations (4)		- €	- €
39	Dépréciations de stocks et en-cours (4)		- €	- €
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	- €	- €	- €
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices		- €	- €
3...	Stocks		- €	- €
021	Virement de la section d'exploitation		50 000,00 €	50 000,00 €
<b>Recettes d'investissement - Total</b>		<b>- €</b>	<b>195 000,00 €</b>	<b>195 000,00 €</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXÉCUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPÉ</b>	- €
--	-----

+

<b>AFFECTATION AUX COMPTES 106</b>	
------------------------------------	--

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULÉES</b>	<b>195 000,00 €</b>
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir Annexe IV A7).

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, en M43 et en M44.

<b>BUDGET ANNEXE DU FOSSOYAGE</b>	<b>BUDGET PRIMITIF</b>	
<b>III - VOTE DU BUDGET</b>		<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION - DÉTAIL DES DÉPENSES</b>		<b>A1</b>

Chap/ art (1)	Libellés (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Reste à réaliser N-1	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5)(6)	498 000,00 €	- €	498 000,00 €	498 000,00 €
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie, ...)	17 000,00 €	- €	17 000,00 €	17 000,00 €
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	42 150,00 €	- €	42 150,00 €	42 150,00 €
6066	Carburants non stockés	31 200,00 €	- €	31 200,00 €	31 200,00 €
6068	Autres matières et fournitures	35 200,00 €	- €	35 200,00 €	35 200,00 €
611	Sous-traitance générale	2 200,00 €	- €	2 200,00 €	2 200,00 €
6135	Locations mobilières	96 200,00 €	- €	96 200,00 €	96 200,00 €
6251	Voyages et déplacements	50,00 €	- €	50,00 €	50,00 €
6287	Remboursement de frais (contribution au BG Ville)	263 000,00 €	- €	263 000,00 €	263 000,00 €
6288	Divers- Autres	11 000,00 €	- €	11 000,00 €	11 000,00 €
012	Charges de personnels et frais assimilés	3 436 000,00 €	- €	3 436 000,00 €	3 436 000,00 €
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires		- €	3 000,00 €	3 000,00 €
6331	Versement de transport	40 000,00 €	- €	40 000,00 €	40 000,00 €
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	7 000,00 €	- €	7 000,00 €	7 000,00 €
6411	Salaires et appointements	1 850 000,00 €	- €	1 850 000,00 €	1 850 000,00 €
6414	Indemnités et avantages divers	573 000,00 €	- €	573 000,00 €	573 000,00 €
6415	Supplément familial	60 000,00 €	- €	60 000,00 €	60 000,00 €
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	313 000,00 €	- €	313 000,00 €	313 000,00 €
6452	Cotisations aux mutuelles	1 900,00 €	- €	1 900,00 €	1 900,00 €
6453	Cotisations aux caisses de retraites	530 000,00 €	- €	530 000,00 €	530 000,00 €
6475	Médecine du travail, pharmacie	28 000,00 €	- €	25 000,00 €	25 000,00 €
6478	Autres charges sociales diverses	33 000,00 €	- €	33 000,00 €	33 000,00 €
648	Autres charges de personnel	100,00 €	- €	100,00 €	100,00 €
014	Atténuations de produits (7)	- €	- €	- €	- €
65	Autres charges de gestion courante	1 500,00 €	- €	1 500,00 €	1 500,00 €
658	Charges diverses de gestion courante	1 500,00 €	- €	1 500,00 €	1 500,00 €
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICE (a) = 011 + 012 + 014 +65</b>		<b>3 935 500,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>3 935 500,00 €</b>	<b>3 935 500,00 €</b>
66	Charges financières (b)(8)	- €	- €	- €	- €
67	Charges exceptionnelles (c)	2 000,00 €	- €	2 000,00 €	2 000,00 €
678	Autres charges exceptionnelles	2 000,00 €	- €	2 000,00 €	2 000,00 €
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions (d)(9)	- €	- €	- €	- €
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e)(10)	- €	- €	- €	- €
022	Dépenses imprévues	12 500,00 €	- €	12 500,00 €	12 500,00 €
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f</b>		<b>3 950 000,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>3 950 000,00 €</b>	<b>3 950 000,00 €</b>



<b>BUDGET ANNEXE DU FOSSOYAGE</b>	<b>BUDGET PRIMITIF</b>	
<b>III - VOTE DU BUDGET</b>		<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION - DÉTAIL DES DÉPENSES</b>		<b>A1</b>

Chap/ art (1)	Libellés (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Reste à réaliser N-1	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
023	Virement à la section d'investissement	50 000,00 €	- €	50 000,00 €	50 000,00 €
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (11)(12)	145 000,00 €	- €	145 000,00 €	145 000,00 €
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations	145 000,00 €	- €	145 000,00 €	145 000,00 €
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>195 000,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>195 000,00 €</b>	<b>195 000,00 €</b>
043	Opé. Ordre intérieur de la section	- €	- €	- €	- €
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>195 000,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>195 000,00 €</b>	<b>195 000,00 €</b>

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE</b> (=Total des opérations réelles et d'ordre)	<b>4 145 000,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>4 145 000,00 €</b>	<b>4 145 000,00 €</b>
--	-----------------------	------------	-----------------------	-----------------------

<b>RESTES A REALISER N-1 (13)</b>	<b>- €</b>
-----------------------------------	------------

<b>D 002 RESULTATS REPORTE OU ANTICIPE (13)</b>	
---	--

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>4 145 000,00 €</b>
---	-----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
Différence ICNE N – ICNE N-1"	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes-à-réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérante porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre : DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après le vote du CA, soit en cas de reprise anticipée des résultats).

<b>BUDGET ANNEXE DU FOSSOYAGE</b>	<b>BUDGET PRIMITIF</b>	
<b>III - VOTE DU BUDGET</b>		<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION - DÉTAIL DES RECETTES</b>		<b>A2</b>

Chap/ art (1)	Libellés (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Reste à réaliser N-1	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	- €	- €	- €	- €
70	Ventes de produits fabriqués, prestations	4 057 000,00 €	- €	4 057 000,00 €	4 057 000,00 €
706	Prestations de service	2 288 000,00 €	- €	2 288 000,00 €	2 288 000,00 €
7088	Autres produits d'activités annexes	1 769 000,00 €	- €	1 769 000,00 €	1 769 000,00 €
73	Produits issus de la fiscalité (6)	- €	- €	- €	- €
74	Subventions de fonctionnement	- €	- €	- €	- €
75	Autres produits de gestion courante	3 000,00 €	- €	3 000,00 €	3 000,00 €
758	Produits divers de gestion courante	3 000,00 €	- €	3 000,00 €	3 000,00 €
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75</b>		<b>4 060 000,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>4 060 000,00 €</b>	<b>4 060 000,00 €</b>
76	Produits financiers	- €	- €	- €	- €
77	Produits exceptionnels (c)	- €	- €	- €	- €
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	- €	- €	- €	- €
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d</b>		<b>4 060 000,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>4 060 000,00 €</b>	<b>4 060 000,00 €</b>

042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (e)(9)	85 000,00 €	- €	85 000,00 €	85 000,00 €
777	QP des subventions d'inv. virées au résultat de l'exercice	85 000,00 €	- €	85 000,00 €	85 000,00 €
043	Opé. Ordre intérieur de la section (e)	- €	- €	- €	- €
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>85 000,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>85 000,00 €</b>	<b>85 000,00 €</b>

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>4 145 000,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>4 145 000,00 €</b>	<b>4 145 000,00 €</b>
---	--	-----------------------	------------	-----------------------	-----------------------

<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	<b>- €</b>
-----------------------------------	------------

<b>R 002 RÉSULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (10)</b>	<b>- €</b>
--	------------

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>4 145 000,00 €</b>
---	-----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
Différence ICNE N – ICNE N-1"	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes-à-réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement ouvert en M41, M43 et M44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre : RE 042 = DI 040 ; RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après le vote du CA, soit en cas de reprise anticipée des résultats).

(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

<b>BUDGET ANNEXE DU FOSSOYAGE</b>	<b>BUDGET PRIMITIF</b>	
<b>III - VOTE DU BUDGET</b>		<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DÉTAIL DES DÉPENSES</b>		<b>B1</b>

Chap/ art (1)	Libellés (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Reste à réaliser N-1	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles	- €	- €	- €	- €
21	Immobilisations corporelles	110 000,00 €	- €	110 000,00 €	110 000,00 €
2154	Matériel industriel	95 000,00 €	- €	95 000,00 €	95 000,00 €
2155	Outillage industriel	5 000,00 €	- €	5 000,00 €	5 000,00 €
2184	Mobilier	10 000,00 €	- €	10 000,00 €	10 000,00 €
22	Immobilisations reçues en affectation	- €	- €	- €	- €
23	Immobilisations en cours	- €	- €	- €	- €
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>		<b>110 000,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>110 000,00 €</b>	<b>110 000,00 €</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	- €	- €	- €	- €
13	Subventions d'investissement	- €	- €	- €	- €
16	Emprunts et dettes assimilées	- €	- €	- €	- €
18	Compte de liaison : affectat. (BA, régie)	- €	- €	- €	- €
26	Participat° et créances rattachées	- €	- €	- €	- €
27	Autres immobilisations financières	- €	- €	- €	- €
020	Dépenses imprévues				
<b>TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES</b>		<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>
45	COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE	- €	- €	- €	- €
<b>TOTAL DES DEPENSES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS</b>		<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>		<b>110 000,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>110 000,00 €</b>	<b>110 000,00 €</b>

040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (7)(8)	85 000,00 €	- €	85 000,00 €	85 000,00 €
13914	Communes	85 000,00 €	- €	85 000,00 €	85 000,00 €
041	Opérations patrimoniales (9)	- €	- €	- €	- €
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>85 000,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>85 000,00 €</b>	<b>85 000,00 €</b>

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>195 000,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>195 000,00 €</b>	<b>195 000,00 €</b>
---	--	---------------------	------------	---------------------	---------------------

<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	<b>- €</b>
-----------------------------------	------------

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE (10)</b>	
---	--

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>195 000,00 €</b>
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes-à-réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre : DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires

(9) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre : DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après le vote du CA, soit en cas de reprise anticipée des résultats).

<b>BUDGET ANNEXE DU FOSSOYAGE</b>	<b>BUDGET PRIMITIF</b>	
<b>III - VOTE DU BUDGET</b>		<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DÉTAIL DES RECETTES</b>		<b>B2</b>

Chap/ art (1)	Libellés (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Reste à réaliser N-1	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	- €	- €	- €	- €
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	- €	- €	- €	- €
20	Immobilisations incorporelles	- €	- €	- €	- €
21	Immobilisations corporelles	- €	- €	- €	- €
22	Immobilisations reçues en affectation	- €	- €	- €	- €
23	Immobilisations en cours	- €	- €	- €	- €
<b>TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT</b>		<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	- €	- €	- €	- €
165	Dépôts et cautionnements reçus	- €	- €	- €	- €
18	Compte de liaison : affectat. (BA, régie)	- €	- €	- €	- €
26	Participat° et créances rattachées	- €	- €	- €	- €
27	Autres immobilisations financières	- €	- €	- €	- €
<b>TOTAL DES RECETTES FINANCIERES</b>		<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>
45	COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE	- €	- €	- €	- €
<b>TOTAL DES RECETTES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS</b>		<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>

021	Virement de la section d'exploitation	50 000,00 €	- €	50 000,00 €	50 000,00 €
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (6)(7)	145 000,00 €	- €	145 000,00 €	145 000,00 €
28154	Matériel industriel	115 000,00 €	- €	115 000,00 €	115 000,00 €
28155	Outillage industriel	20 000,00 €	- €	20 000,00 €	20 000,00 €
28184	Mobilier	10 000,00 €	- €	10 000,00 €	10 000,00 €
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>		<b>195 000,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>195 000,00 €</b>	<b>195 000,00 €</b>
041	Opérations patrimoniales (8)	- €	- €	- €	- €
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>195 000,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>195 000,00 €</b>	<b>195 000,00 €</b>

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)</b>	<b>195 000,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>195 000,00 €</b>	<b>195 000,00 €</b>
---	---------------------	------------	---------------------	---------------------

<b>RESTES A REALISER N-1 (9)</b>	<b>- €</b>
----------------------------------	------------

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIFREPORTÉ OU ANTICIPE (9)</b>	<b>- €</b>
---	------------

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>195 000,00 €</b>
---	---------------------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.  
(2) Cf. I - Modalités de vote.  
(3) Hors restes-à-réaliser.  
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.  
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre : RI 040 = DE 042.  
(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.  
(8) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre : DI 041 = RI 041.  
(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après le vote du CA, soit en cas de reprise anticipée des résultats).

<b>BUDGET ANNEXE DU FOSSOYAGE</b>	<b>BUDGET PRIMITIF</b>
<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPÉRATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPÉRATION D'EQUIPEMENT N° ..... (1)  
LIBELLE : .....

Art. (1)	<b>ETAT NEANT</b>	4)	Montant pour Information (5) b
	DEPENSES	- €	- €
20	Immobilisations incorporelles		
...			
21	Immobilisations corporelles		
...			
22	Immobilisations reçues en affectation		
...			
23	Immobilisations en cours		
...			

RECETTES ( Répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3) c	Recettes de l'exercice d
<b>TOTAL RECETTES AFFECTÉES</b>	- €	- €
13 Subventions d'investissement		
...		
16 Emprunts et dettes assimilées		
...		

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b>	- €
<b>Excédent de financements si positif</b>	- €
<b>Besoin de financement si négatif</b>	- €

- (1) Ouvrir un cadre par opération  
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.  
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.  
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>BUDGET ANNEXE DU FOSSOYAGE</b>	<b>BUDGET PRIMITIF</b>
<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	<b>A2</b>
<b>METHODE UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	

**A2 - AMORTISSEMENT - METHODES UTILISEES**

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délégation du
<b>Biens de faible valeur</b> Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :  400 €	DPJEV -2001-090 DU 20 NOVEMBRE 2001

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	Délégation du
	Immobilisations incorporelles : brevets, logiciels;	5 ans	DPJEV -2001-090 DU 20 NOVEMBRE 2001
	Immobilisations corporelles : bâtiments;	5 ans	DPJEV -2001-090 DU 20 NOVEMBRE 2001
	Immobilisations corporelles : matériel industriel;	5 ans	DPJEV -2001-090 DU 20 NOVEMBRE 2001
	Immobilisations corporelles : outillage industriel ;	5 ans	2010 DEVE 120 DF 81DES 18ET 19 /12 / 2010
	Immobilisations corporelles : matériel de bureau et informatique ;	5 ans	DPJEV -2001-090 DU 20 NOVEMBRE 2001
	Immobilisations corporelles : mobilier;	5 ans	DPJEV -2001-090 DU 20 NOVEMBRE 2001

BUDGET ANNEXE DU FOSSOYAGE		BUDGET PRIMITIF
<b>IV - ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>		
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES</b>		<b>A4.1</b>

**A4.1 - DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art(1)	Libellé (1)	Propositions Nouvelles	Dépenses votées (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B</b>		<b>85 000,00 €</b>	<b>85 000,00 €</b>
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		- €	- €
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		85 000,00 €	85 000,00 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	- €	- €
139	subv. Invest. Transférées cpte résultat	85 000,00 €	85 000,00 €
020	Dépenses imprévues	- €	- €

	Op. de l'exercice III = I + II	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D001 (3)	TOTAL IV
Dépenses à couvrir par des ressources propres	<b>85 000,00</b>	<b>0,00</b>		<b>85 000,00</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrive uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

BUDGET ANNEXE DU FOSSOYAGE	BUDGET PRIMITIF	
<b>IV - ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES</b>		<b>A4.2</b>

RESSOURCES PROPRES

Art(1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Dépenses votées (2)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>195 000,00 €</b>	<b>195 000,00 €</b>
Ressources propres externes de l'année (a)		-	€
10	Dotations, fonds divers et réserves	-	€
26	Participat° et créances rattachées	-	€
27	Autres immobilisations financières	-	€
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		<b>195 000,00 €</b>	<b>195 000,00 €</b>
15	Provisions pour risques et charges	-	€
169	Primes de remboursement des obligations	-	€
26	Participat° et créances rattachées	-	€
27	Autres immobilisations financières	-	€
28	Amortissements des immobilisations	<b>145 000,00 €</b>	<b>145 000,00 €</b>
28154	Matériel industriel	115 000,00 €	115 000,00 €
28155	Outils industriel	20 000,00 €	20 000,00 €
28184	Mobilier	10 000,00 €	10 000,00 €
29	Dépréciations des immobilisations	-	€
39	Dépréciations de stocks et en-cours	-	€
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices	-	€
021	Virement de la section d'exploitation	<b>50 000,00 €</b>	<b>50 000,00 €</b>

(2) Cf. I - Modalités de vote.

	Op. de l'exercice VII = V + VI	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)	Solde d'exécution R 001 (4)	Affectation R106 (4)	TOTAL VIII
Total ressources propres disponibles	<b>195 000,00</b>				<b>195 000,00</b>

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	IV	<b>85 000,00</b>
Ressources propres disponibles	VIII	<b>195 000,00</b>
Solde	IX = VIII - IV (5)	<b>110 000,00</b>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, et 39 sont présentés uniquement si la commune où l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent

(5) Indiquer le signe algébrique



<b>BUDGET ANNEXE DU FOSSOYAGE</b>	<b>BUDGET PRIMITIF</b>
<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENT HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT</b>	<b>B2.1</b>

**B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2016	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	CP antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/2015) (1)	CP ouverts au titre de l'exercice 2016 (2)	Restes à financer au delà de N (3)
Acquisition de matériel mécanique	1 200 000,00 €		1 200 000,00 €	970 902,98 €	110 000,00 €	119 097,02 €
<b>TOTAL SECTION A.P.</b>	<b>1 200 000,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>1 200 000,00 €</b>	<b>970 902,98 €</b>	<b>110 000,00 €</b>	<b>119 097,02 €</b>

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

BUDGET ANNEXE DU FOSSOYAGE	BUDGET PRIMITIF
IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 1/1/2016	C1.1

**C1.1 - ETAT DU PERSONNEL TITULAIRE AU 1/1/2016**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	<i>dont : TEMPS NON COMPLET</i>
personnel de maîtrise	B	2	1	
technicien des services opérationnels	B	10	11	
Agent d'encadrement du fossoyage	C	-	-	
Chef fossoyeur	C	-	-	
Fossoyeur	C	96	74	
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>108</b>	<b>86</b>	-

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995.

(2) Catégories : A, B ou C.

IV - ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice.....  
 Nombre de membres présents.....  
 Nombre de suffrage exprimés.....  
 VOTES :        Pour.....  
                   Contre.....  
                   Absention.....

Date de la convocation : .././....

Présenté par la Maire de Paris,

A..... le.....

La Maire,

Délibéré par le Conseil municipal de Paris, réuni en session.....

A..... le.....

Les membres du Conseil de Paris,

Certifié exécutoire par la Maire de Paris, compte tenu de la transmission en préfecture, le.....et de la publication le .././....

A....., le .././....